Département de l'Ain Arrondissement de Belley Canton d'Ambérieu-en-Bugey

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

Ville d'AMBERIEU-EN-BUGEY

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 14 JUIN 2024 A 18H00

Nb de membres en exercice : 33 Quorum : 17

PRÉSENTS:

Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame SONNERY, Monsieur de BOISSIEU, Madame FALCON, Monsieur FORTIN, Madame PETIT, Monsieur BLANC, Madame GRIMAL, Monsieur GRANJU, Madame PARIS, Monsieur DEROUBAIX, Monsieur BOURDIN, Monsieur RIGAUD, Madame COULET, Monsieur DI PERNA, Monsieur RICHER, Madame BRISSEZ, Monsieur BECQUART, Monsieur CHRISTIN, Monsieur GUERRY, Madame QUELIN, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYÈRE, Madame MEYZONNY

EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION:

Madame ARMAND (à Monsieur GUEUR)
Madame SEYTIER (à Madame GRIMAL)
Madame ARBORE (à Monsieur de BOISSIEU)
Monsieur RIBIERE (à Madame SONNERY)
Monsieur ABBES (à Madame MEYZONNY)

ABSENTS:

Monsieur KARTAL Madame ARENA Madame PONCET Monsieur MARINO MORABITO

Monsieur BECQUART est désigné secrétaire de séance

2024.03.17

OPÉRATIONS FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES : BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS DE L'ANNÉE 2023

(Rapporteur : Christian de BOISSIEU)

Nomenclature: 7.1.1.3: Décision budgétaires

Accusé de réception en préfecture 001-210100046-20240614-DEL 2024_03_17-DE Date de létéransmission : 19/06/2024 Date de réception préfecture : 19/06/2024]

En exécution de l'article L. 2241.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit délibérer chaque année sur le bilan des acquisitions et des cessions opérées sur le territoire de la Commune par elle-même ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec elle.

Le bilan des opérations foncières et immobilières de l'exercice 2023 est donc proposé au Conseil Municipal.

La Commission Municipale Finances lors de sa séance en date du 11 juin 2024 a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :

1. DE PRENDRE ACTE du bilan des opérations foncières et immobilières de l'exercice 2023.

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le

2 1 JUIN 2024

Daniel FABRE Maire d'Ambérieu-en-Bugey **Jacques BECQUART** Secrétaire de séance

Ber J

2024_03_17-DE te télétransmission de réception préfec